

« A »



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

Société d'énergie du Nouveau-Brunswick

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PROJET D'IMMOBILISATIONS D'UNE INFRASTRUCTURE DE MESURE AVANCÉE

AVIS

La Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) a fait une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (Commission) pour ce qui suit :

- 1) Une ordonnance approuvant les dépenses en immobilisations de 92,0 millions de dollars pour le projet d'immobilisation d'une infrastructure de mesure avancée (IMA);
- 2) Une ordonnance approuvant la création d'un compte de report en ce qui concerne l'amortissement de la valeur comptable restante des compteurs d'électricité actuellement installés d'Énergie NB, qui seront remplacés par des compteurs intelligents en vertu de l'IMA;
- 3) Des directives en ce qui concerne le calendrier de l'audience de cette demande, notamment les questions de procédure et d'autres questions préalables;
- 4) Des ordonnances et/ou des directives à l'égard des autres affaires que la Commission estime indiquées.

La demande et les preuves à l'appui sont affichées sur le site Web de la Commission à l'adresse www.cespnb.ca sous l'instance n° 452.

La Commission tiendra une conférence préalable à l'audience au Delta Brunswick, 39, rue King, à Saint John (Nouveau-Brunswick), le lundi 26 août 2019 à compter de 9 h 30. Les parties intéressées peuvent y assister et faire des observations au sujet de la procédure à suivre et de toute autre question pertinente.

Une copie de l'horaire de l'audience et de dépôt proposé par Énergie NB est disponible sur le site Web de la Commission à l'adresse www.cespnb.ca.

Pour y participer, veuillez vous inscrire auprès de la Commission au plus tard le jeudi 22 août 2019 à l'adresse general@cespnb.ca ou en composant le 1-866-766-2782. Les participants doivent indiquer leurs coordonnées, leur langue de préférence et la nature de leur participation. Veuillez faire référence à l'instance N° 452 dans votre correspondance.

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick

C. P. 5001

Bureau 1400, 15, Market Square

Saint John (N.-B.) E2L 4Y9

Téléphone : 506-658-2504

Sans Frais : 1-866-766-2782

Télécopieur : 506-643-7300

Courriel : general@cespnb.ca

Site Web : www.cespnb.ca